

## CESSION DU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e),(nom, prénom)
demeurant à l'adresse suivante :
représentant légal de mon enfant :
né le/ à
□ AUTORISE LA CESSION DE DROIT A L'IMAGE DE MON ENFANT
La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.
Sur les supports suivants : journal municipal, site internet de la Ville, réseaux sociaux de la
Ville et autres supports d'édition.
Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou les)
photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.
□ N'AUTORISE PAS LA CESSION DE DROIT A L'IMAGE DE MON ENFANT
Fait à Saint-Genis-laval, le
<u>Signature</u> , précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Vous pouvez nous faire part ultérieurement de votre souhait que la diffusion de ces images, sur quelque support que ce soit, cesse en contactant le service communication de la Ville de Saint-Genis-Laval par courriel à : <a href="mailto:communication@saintgenislaval.fr">communication@saintgenislaval.fr</a>